

Credit impayé datant de 2007

Par **Johnny85**, le **15/04/2020** à **14:52**

Bonjour, tout d'abord merci beaucoup votre aide pourrait me être bien précieuse. J'ai contracté un crédit personnel de 3000€ en 2007. J'avais à peine 18 ans j'ai eu des problèmes et n'ai pas pu rembourser. En 2009 j'ai été relancé et mis en place en remboursement de 50€ mensuel qui n'a duré que quelques mois car impossible par la suite de rembourser. J'ai déménagé etc... Depuis plus de nouvelles jusqu'à aujourd'hui. On me demande de rembourser 3400€ ou 2700€ si je règle en 24 mois. Impossible pour moi. 11 ans après c'est incroyable depuis j'ai 2 enfants et 2 nouveaux crédits. La dame au téléphone m'a dit que c'était à l'amiable pour l'instant et qu'il avait essayé de me relancer en 2013. Quels sont mes recours ? S'il y en a...

Merci d'être là et prenez soin de vous.

Par **youris**, le **15/04/2020** à **17:12**

bonjour,

il n'est pas incroyable qu'un organisme de crédit qui n'a pas été remboursé comme vous vous y étiez engagé, cherche à se faire rembourser surtout que vous avez déménagé sans doute sans en informer votre créancier.

heureusement, si l'organisme de crédit n'a pas fait de procédure judiciaire contre vous et n'a pas de titre exécutoire, votre dette est prescrite.

je suppose que le "on" que vous utilisez est une société de recouvrement.

vous demandez à votre interlocuteur de vous indiquer s'il a un titre exécutoire, à défaut de titre exécutoire, vous ne payez rien car votre dette est prescrite.

salutations